



# Note d'éducation permanente

de l'ASBL Fondation Travail-Université

[www.ftu.be](http://www.ftu.be)

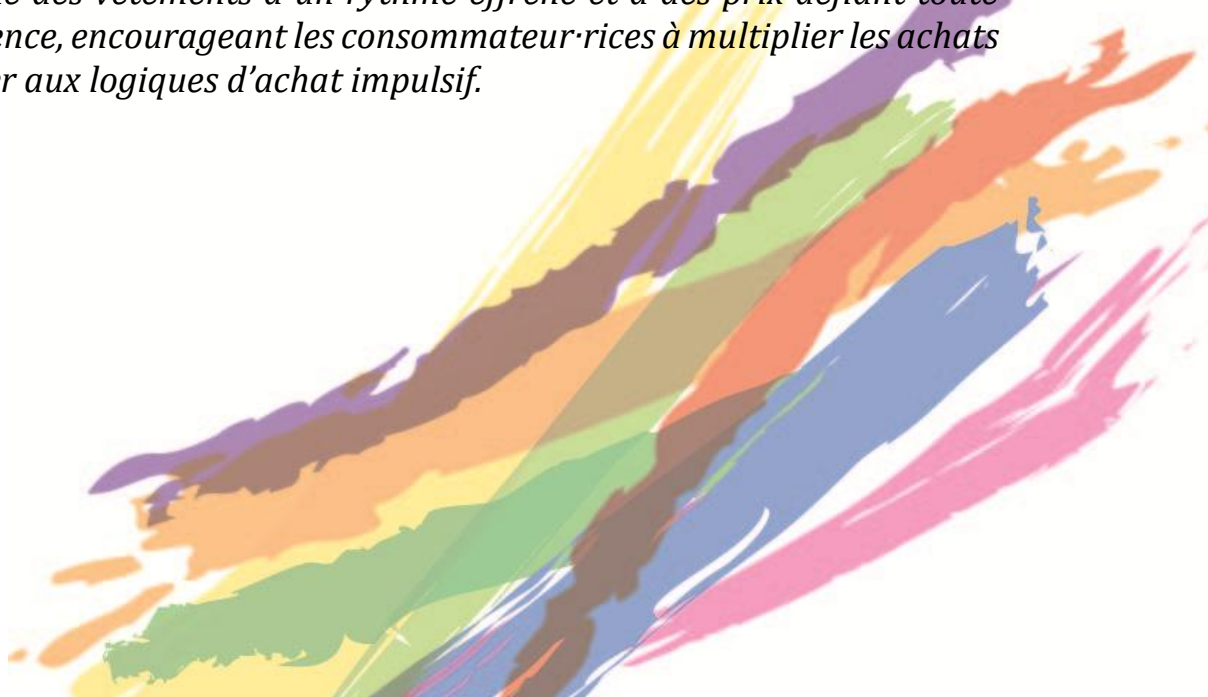
N° 2026-06, mai 2026

## *Fast fashion ? Waste fashion ! Les sales coulisses de la mode*

Une analyse de Jennifer VAN DRIESSCHE et Myllie WOITRIN

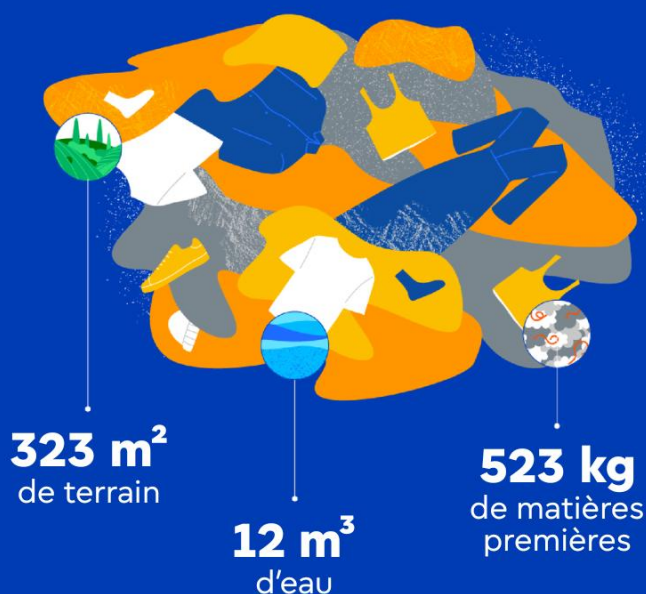
*Si la fast fashion est généralement associée à la surproduction de vêtements, la surproduction de déchets qu'elle engendre est moins souvent évoquée. Les multinationales du secteur textile sont responsables de désastres sociaux, environnementaux et sanitaires tout au long du processus de fabrication. Les enseignes n'arrêtent pas leurs dommages destructeurs à la production : elles continuent de nuire aux humains et à l'environnement au-delà de la « fin de vie du vêtement », sans assumer leurs responsabilités face à la gestion de déchets.*

*En surproduisant et en inondant les marchés mondiaux de vêtements de mauvaise qualité, composés à plus de 69 % de fibres synthétiques dérivées de combustibles fossiles, les enseignes de fast fashion et l'ultra-fast fashion alimentent une crise mondiale du recyclage des déchets textiles. Du côté de la consommation, des plateformes, comme Temu ou Shein, mettent sur le marché des vêtements à un rythme effréné et à des prix défiant toute concurrence, encourageant les consommateur·rices à multiplier les achats et à céder aux logiques d'achat impulsif.*



## L'impact environnemental des textiles

En 2022, la consommation textile par personne dans l'UE a nécessité en moyenne :



Et a causé l'équivalent de  
**355 kg** d'émissions de CO<sub>2</sub>



Source : Agence européenne pour l'environnement - données disponibles les plus récentes (2022)

### UNE CRISE MONDIALE DU RECYCLAGE TEXTILE

Lors d'une table ronde organisée le 13 octobre 2025 à Bruxelles par WSM, Irene Lanyero, activiste syndicaliste à Uganda Textiles, Garment, Leather & Allied Workers Union (UTGLAWU) et membre du réseau mondial de la Clean Clothes Campaign, abordait les enjeux liés à la surproduction, aux déchets textiles, au travail décent et à l'environnement, notamment en Ouganda.

À l'horizon 2030, la production annuelle de déchets textiles pourrait atteindre 145 millions de tonnes, alors qu'environ 92 millions de tonnes de déchets textiles sont déjà générées chaque année<sup>1</sup>. En Europe, la consommation ne cesse d'augmenter : la consommation de textiles dans l'UE est passée de 17 kg par personne

<sup>1</sup> « Déchets en masse, l'ultime désastre », Analyse, achAct, décembre 2024 (en ligne) [www.achact.be/ressources/dechets-en-masse-lultime-desastre/](http://www.achact.be/ressources/dechets-en-masse-lultime-desastre/)

en 2019 à 19 kg par personne en moyenne en 2022, soit suffisamment pour remplir une grande valise de textiles neufs<sup>2</sup>. En outre, chaque année, dans l'UE, chaque personne jette environ 12 kg de vêtements<sup>3</sup>.

## **LES CIRCUITS GRIPPÉS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

---

Avec l'essor de la fast fashion, les acteurs du réemploi de l'économie sociale et circulaire en Belgique et en Europe n'ont plus les ressources suffisantes pour trier les tonnes de textiles usagés déposés dans les bernes de collecte. Les vêtements collectés sont bien souvent de trop faible qualité pour le marché de la seconde main « local ». Ainsi, en 2024, sur les 31 000 tonnes de textiles collectés et triés en Wallonie et à Bruxelles, 42 % ont été revendus à l'étranger<sup>4</sup>.

Une grande partie de ces textiles – venant notamment de l'Union européenne, des États-Unis et de la Chine – est exportée vers des pays du Sud global afin d'alimenter leurs marchés de l'occasion. Des pays, comme le Chili, le Ghana ou l'Ouganda, se retrouvent submergés par ces flux, qui deviennent de véritables montagnes de déchets. Là aussi, la quantité et la qualité des vêtements posent problème : l'usage massif de fibres synthétiques issues du plastique produit des vêtements de piètre qualité, difficilement réutilisables ou recyclables. Une part importante ne peut plus être revendue et devient un déchet supplémentaire, abandonné dans l'environnement ou entassé dans des décharges à ciel ouvert, avec des conséquences écologiques majeures.

## **COÛTS SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES DE LA SURPRODUCTION**

---

Pour réduire toujours davantage ses coûts de production, l'ensemble de la filière textile recourt massivement à des substances chimiques auxquelles sont exposé·es à la fois les travailleur·ses et les consommateur·rices. Dans l'industrie de la mode, les fibres synthétiques, moins chères que les fibres naturelles et nécessitant de nombreux traitements chimiques, sont favorisées. En quête d'une production à moindre coût, les marques délocalisent leurs chaînes de production dans des pays où les réglementations en matière de protections sociale, environnementale et sanitaire sont faibles, voire inexistantes. Avant d'atterrir dans les étagères des boutiques, les vêtements font le tour du monde et doivent être aspergés de produits chimiques pour éviter les moisissures. Les transporteur·ses, les vendeur·ses et les consommateur·rices se trouvent eux aussi exposé·es à ces substances nocives.

---

<sup>2</sup> « Circularity of the EU textiles value chain in numbers », 26 mars 2025 (en ligne) [www.eea.europa.eu/en/analysis/publications/circularity-of-the-eu-textiles-value-chain-in-numbers](http://www.eea.europa.eu/en/analysis/publications/circularity-of-the-eu-textiles-value-chain-in-numbers)

<sup>3</sup> « Mode éphémère : législation européenne pour une consommation textile durable », 29 décembre 2020 (en ligne) [www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20201208STO93327/mode-ephemere-legislation-europeenne-pour-une-consommation-textile-durable](http://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20201208STO93327/mode-ephemere-legislation-europeenne-pour-une-consommation-textile-durable)

<sup>4</sup> Sabine Panet, « Fast-Fashion. Femmes en danger », *Axelle*, n° 266, janvier-mars 2026, pp. 48-49

### **Fashioning a just transition**



Partout dans le monde, les changements climatiques sont déjà là et frappent durement les travailleur·ses (augmentation des chaleurs extrêmes, inondations massives,...). L'industrie de la mode est très polluante et traite les personnes et la nature comme des objets jetables. Elle DOIT se transformer pour atténuer les risques. STOP ! Une autre mode est possible. Et nécessaire.

Comment ? En remettant les travailleur·ses au centre ! Partout dans le monde, les travailleur·ses de l'industrie textile se battent pour un avenir qui place leurs besoins au centre des préoccupations. Ils et elles s'organisent en syndicats pour faire face aux marques puissantes. Elles et ils revendiquent leur droit à une vie décente, à un avenir viable, et nous appellent à amplifier leurs revendications pour une transition juste vers un monde équitable et vert. Une chaîne durable commence par le respect des droits humains, des limites planétaires, des conditions de travail équitables et une protection sociale solide.

La mode peut être différente. Elle peut répondre aux besoins de chacun sans compromettre notre avenir. Nous nous battons pour une industrie de la mode qui respecte les droits humains, protège la planète et crée des emplois justes et résilients au changement climatique. Une industrie où les travailleur·euses sont en sécurité et rémunéré·es équitablement. Où le style ne se fait pas au détriment des personnes ou de la planète. Cette crise nous relie tous, tout comme la solution. Le changement ne commence pas dans les salles de réunion des marques de mode. Il commence avec NOUS. Chaque action fait la différence.

**Together, we can make fashion just.**

### **DES CONSÉQUENCES GENRÉES**

Lorsque les déchets issus de cette surproduction sont traités, les femmes des pays déjà précarisés sont en première ligne face à ce commerce injuste. Elles représentent 80 % de l'emploi dans le secteur textile et de l'habillement. En Ouganda, par exemple, les déchets textiles importés constituent un secteur économique important. Comme l'expliqué Irène Lanyero, environ 80 000 personnes travaillent à Kampala (Ouganda), dans le secteur de la seconde main, que ce soit dans les centres de tri ou dans les décharges. Il s'agit majoritairement de jeunes, de femmes, de mères et de grands-mères dont la subsistance dépend de cette activité. La majorité des travailleuses informelles gagnent moins d'un dollar par jour et ne bénéficient d'aucune protection sociale ni d'équipement adapté pour le travail effectué.

Le tri des vêtements, nécessaire pour déterminer leur potentiel de revente, expose les travailleuses à des risques sanitaires importants en raison des substances chimiques contenues dans les textiles. Les vêtements sont souvent stockés dans les

habitations, ce qui accroît encore les dangers et les risques de cancers, de bronchite et d'asthme. On manque d'ailleurs cruellement d'études scientifiques poussées pour objectiver les impacts de l'exposition aux composants chimiques contenus dans les vêtements sur la santé des travailleur·ses, notamment en ce qui concerne la nocivité liée à la combinaison de plusieurs substances dont « l'effet cocktail » accroît la dangerosité<sup>5</sup>. Les vêtements trop endommagés pour être récupérés se trouvent quant à eux éparpillés dans la nature, jetés dans les décharges à ciel ouvert ou utilisés comme combustibles, représentant un danger direct pour la pollution des eaux, des sols et de l'air et un enjeu majeur de santé publique majeur.

Dans ce contexte d'exploitation et de précarisation accrue, l'organisation collective de ces travailleuses représente un défi pour les syndicats, car elles travaillent de manière isolée, à domicile, tout en assumant d'importantes responsabilités familiales.

## UN COLONIALISME DES DÉCHETS

---

La crise des vêtements-déchets est révélatrice des inégalités sociales et de rapports de domination entre États. En amont, les travailleuses des pays à bas revenus servent de variable d'ajustement et sont exploitées afin de réduire les coûts de production. En aval, les populations du Sud global supportent les conséquences sociales et environnementales indissociables de ce business-modèle. Pour Irene Lanyero : « *les vêtements de mauvaise qualité donnés par les fripes d'Europe et d'Amérique du Nord finissent par être exportés par containers vers les marchés africains. Les pièces de meilleure qualité sont alors vendues dans les boutiques locales tandis que les pièces abimées finissent dans les décharges* »<sup>6</sup>.

L'Afrique subsaharienne est devenue la première destination mondiale des exportations de vêtements du commerce d'occasion avec des importations totales représentant plus d'1,73 milliard de dollars en 2021<sup>7</sup>. Au sein de pays qui font face à des taux de chômage élevés, le secteur de la seconde main est perçu comme potentiel générateur d'emplois, tout au long de la chaîne de valeur (transport, tri, nettoyage, répartition, etc.). Bien que de nombreuses personnes tirent des revenus de cette activité, celle-ci n'est cependant pas synonyme de conditions de travail décentes pour les travailleur·ses qui tentent de survivre dans le secteur informel. Avec le développement de la fast-fashion, la part de vêtements de seconde main invendables dans les exportations ne cesse d'augmenter, faisant de l'Afrique, mais aussi de l'Amérique Latine et d'Asie « *le dépotoir des déchets textiles produits en Europe, en Amérique et ailleurs* »<sup>8</sup>.

Loin d'apporter une solution aux problèmes liés à la surproduction de textiles, l'export des surplus textiles des pays à hauts revenus vers des pays à faibles revenus aggrave les injustices et les inégalités, dans une logique de colonialisme des déchets,

<sup>5</sup> « Toxicité de nos vêtements », Analyse, achAct, 20 décembre 2024 (en ligne) [www.achact.be/ressources/toxicite-de-nos-vetements/](http://www.achact.be/ressources/toxicite-de-nos-vetements/)

<sup>6</sup> « Déchets en masse, l'ultime désastre », *Op. Cit.*

<sup>7</sup> Aurélie Leroy, « Les coûts cachés de la mode "fossile" », CETRI, 29 décembre 2024 (en ligne) [www.cetri.be/Les-couts-caches-de-la-mode?lang=fr](http://www.cetri.be/Les-couts-caches-de-la-mode?lang=fr)

<sup>8</sup> Aurélie Leroy, « Les coûts cachés », *Op. Cit.*

d'autant que les pays destinataires n'ont pas les infrastructures adéquates pour gérer l'afflux de ce déchet de manière durable et sûre. En définitive, ce sont les États, les entreprises et les consommateurs des pays riches qui se déchargent de leurs responsabilités en exportant leurs déchets vers des pays à faibles revenus.

Il n'existe pas de fast fashion sans exploitation de la main-d'œuvre ni sans dégradation environnementale. Alors que les campagnes publicitaires multiplient les promotions, les travailleurs des chaînes de production continuent de payer le prix fort : conditions de travail indignes, salaires insuffisants, exposition à des produits toxiques et absence de protections adéquates. Par ailleurs, la surproduction de vêtements bon marché pose la question cruciale du traitement des textiles jetés. Là encore, ce sont principalement les populations des pays destinataires qui en subissent les effets.

## RÉGULER LE MARCHÉ TEXTILE, UNE OBLIGATION

Pour Irene Lanyero, la responsabilité des entreprises est incontestable : elles doivent assumer leurs obligations à chaque étape de la chaîne de valeur. La régulation doit être pensée à l'échelle internationale, car les solutions dépassent largement les cadres nationaux. Il est nécessaire de réduire la production, mais aussi de mieux contrôler les exportations de textiles usagés. Enfin, l'économie circulaire doit intégrer pleinement les droits du travail à tous les niveaux de la chaîne de valeur. Une législation consistante sur le devoir de vigilance constitue à cet égard un levier essentiel.

**Jennifer VAN DRIESSCHE**

WSM

**Myllie WOITRIN**

WSM/FTU

*Cette analyse a fait l'objet d'une première publication dans la revue L'Esperluette N° 127 (janvier/février/mars 2026).*

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé.

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues auprès de [christine.steinbach@ftu.be](mailto:christine.steinbach@ftu.be)

FTU – Association pour une Fondation Travail-Université

Chaussée de Haecht, 579  
1030 Bruxelles  
+32-2-2463851

Site éducation permanente : [www.ftu.be](http://www.ftu.be)

Éditrice responsable : Dominique Decoux